



# EXPOSITION CANINE NATIONALE CHALON-SUR-SAÔNE

## 10 mai 2026



Château de La Loyère  
Rue du Château, 71530 Fagnès-la-Loyère



Séance de CSAU toutes races le 10 mai 2026 de 9h30 à 12h00 – voir feuille séparée)

### EXPOSITION EXTÉRIEURE SANS CAGE

(SAUF POUR LES MEUTES)

#### ENTRÉE DES CHIENS:

A partir de 7H30 et jusqu'à 10h30

#### DÉBUT DES JUGEMENTS: 9H

(Jugements à Horaires)

- \* Entrée Gratuite
- \* Parking Gratuit
- \* Restauration Rapide

### SAMEDI 9 MAI 2026

- Confirmations Seules de 14h à 17h  
(Concernant uniquement les chiens non engagés en exposition (voir feuille séparée))
- C.S.A.U. toutes races de 14h à 17h (voir feuille séparée)
- Nationales d'Élevage  
Club du Griffon Nivernais  
Club de Sauvegarde du Berger des Alpes et de Savoie



### INSCRIPTION EN LIGNE:

[WWW.SCCXPO.FR](http://WWW.SCCXPO.FR)

(simple-rapide-paiement sécurisé)



### NOMBREUSES RÉCOMPENSES

#### AU RING D'HONNEUR

Concours Jeunes Présentateurs

1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> Meilleurs Lots de reproducteurs, Paire, Couple, Baby, Puppy, Vétérinaire, Meute, Travail, Champion, Meilleurs Chiens de l'Exposition (Adulte & Jeune)

#### RENSEIGNEMENTS :

Secrétariat – 06 89 02 77 84

☎ 03 86 55 11 60 - 📠 03 85 32 37 76

E-mail : [info@scb.asso.fr](mailto:info@scb.asso.fr)

## CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : PAPIER : 27/04/2026 – INTERNET : 1<sup>ER</sup> /05/2026

### JURY PRESSENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges

#### GRUPE 1

BERGER ALLEMAND, CHIEN DE BERGER BELGE, SCHIPPERKE, BEARDED COLLIE, BORDER COLLIE, CHIEN DE BERGER ANGLAIS ANCESTRAL, CHIEN DE BERGER DES SHETLAND, BERGER HOLLANDAIS, CHIEN LOUP DE SAARLOOS, SCHAPENDOES NEERLANDAIS, BERGER BLANC SUISSE..... M. Rui MONTEIRO (P)

CHIEN DE BERGER CROATE, KOMONDOR, KUVASZ, MUDI, PULI, PUMI, BERGER DE BERGAMASQUE, BERGER DE LA MAREMME ET DES ABRUZZES, BERGER POLONAIS DE PLAINE, CHIEN DE BERGER DES TATRAS, CHIEN DE BERGER ROUMAIN DE MIORITZA, CHIEN DE BERGER ROUMAIN DES CARPATHES, BERGER DE RUSSIE MERIDIONALE, CHIEN LOUP TCHECOSLOVAQUE, TCHOVATCH SLOVAQUE, CHIEN DE BERGER CATALAN, BERGER DES PYRENEES A FACE RASE, BERGER DES PYRENEES A POIL LONG, CHIEN DE BERGER DE MAJORQUE, CHIEN DE BERGER DE LA SERRA DE AIRES, ..... M. Alain PECOULT (FR)

#### SPÉCIALE WELSH CORGI CARDIGAN, PEMBROKE, LANCASHIRE HEELER,

SPÉCIALE BERGER DES ALPES ET DE SAVOIE, KELPIE AUSTRALIEN, BOUVIER AUSTRALIEN, BOUVIER AUSTRALIEN COURTE QUEUE, BARBADO DE TERCEIRA, LE MAJORERO, BERGER AUSTRALIEN, BERGER DE BRIE, BERGER DE PICARDIE, COLLIE A POIL COURT, COLLIE A POIL LONG, BOUVIER DES ARDENNES, BOUVIER DES FLANDRES, BERGER AMERICAIN MINIATURE, RESTE DE GROUPE ..... M. Jean KERFRIDEN (FR)

#### GRUPE 2

BULLMASTIFF, MASTIFF ..... Mme Corinna REICH (FR)

FILA DE SAINT MIGUEL, MÂTIN ESPAGNOL, CHIEN DE CASTRO LABOREIRO, CHIEN DE LA SERRA DA ESTRELA, MATIN DE L'ALENTEJO, BULLDOG, CHIEN DE LEONBERG, LANDSEER, CHIEN DE TERRE-NEUVE, BERGER DE BOSNIE-HERZEGOVINE ET DE CROATIE, CHIEN DE BERGER YUGOSLAVE DE CHARPLANINA, BERGER D'ASIE CENTRALE, BERGER DU CAUCASE, BERGER DU KARST, MÂTIN DES PYRENEES, CHIEN DE MONTAGNE DES PYRENEES, CHIEN DE MONTAGNE DE L'ATLAS, SAINT-BERNARD, DOGUE DU TIBET, CHIEN DE BERGER KANGAL ..... M. Alain PECOULT (FR)

TERRIER NOIR RUSSE ..... M. Cassandre MATTERA (FR)

AFFENPINSCHER, PINSCHERS, SCHNAUZERS, DOBERMANN, SMOUS DES PAYS BAS, CHIEN FONNESE, BOXER, DOGUE ALLEMAND, ROTTWEILER, DOGUE ARGENTIN, FILA BRASILEIRO, BROHOLMER, PRESA CANARIO, TOSA, CIMARRON URUGUAYEN, ALANO ESPAGNOL, SHAR PEI, DOGUE DE BORDEAUX, CHIEN DE COUR ITALIEN, MÂTIN NAPOLITAIN, HOVAWART, CHIEN DU BERGER ROMAIN DE BUCOVINE, BOUVIER DE L'APPENZEL, BOUVIER BERNOIS, BOUVIER DE L'ENTLEBUCH, GRAND BOUVIER SUISSE, CHIEN DE FERME DANO-SUEDOIS, BULLDOG CONTINENTAL, RESTE DE GROUPE ..... Mme Anne-Marie CLASSE (FR)

#### GRUPE 3

AMERICAN STAFFORDSHIRE TERRIER, BULL TERRIER, BULL TERRIER MINIATURE, STAFFORDSHIRE BULL TERRIER, ..... Mme Jeannette SELTZ-HALTER (FR)

AIREDALE TERRIER, BEDLINGTON TERRIER, BORDER TERRIER, LAKELAND TERRIER, MANCHESTER TERRIER, WELSH TERRIER, TERRIER IRLANDAIS, TERRIER AUSTRALIEN A POIL SOYEUX, TERRIER IRLANDAIS A POIL DOUX, TERRIER IRLANDAIS GLEN OF IMAAL, TERRIER KERRY BLUE, TERRIER AUSTRALIEN, NORFOLK TERRIER, NORWICH TERRIER, SEALYHAM TERRIER, TERRIER JAPONAIS, TERRIER TCHEQUE, TERRIER D'AGREMENT ANGLAIS NOIR ET FEU, SKYE TERRIER, TERRIER ECOSSAIS, CAIRN TERRIER, DANDIE DINMONT TERRIER, WEST HIGHLAND WHITE TERRIER, YORKSHIRE TERRIER, BIEWER TERRIERTERRIER DU REVEREND RUSSELL, TERRIER JACK RUSSELL, TERRIER DE CHASSE ALLEMAND, FOX TERRIER, RESTE DE GROUPE..... M. Cassandre MATTERA (FR)

#### GRUPE 4

TECKEL ..... M. Michel BONNET (FR)

#### GRUPE 5

SPÉCIALE MALAMUTE DE L'ALASKA, ESQUIMAU DU CANADA, CHIEN DU GROENLAND, SAMOYEDE, LAIKA DE IAKOUTIE, CHIEN D'OURS DE CARELIE, SPITZ FINLANDAIS, CHIEN D'ELAN NORVEGIEN GRIS, CHIEN D'ELAN NORVEGIEN NOIR, CHIEN NORVEGIEN DE MACAREUX, LAIKA DE SIBERIE OCCIDENTALE, LAIKA DE SIBERIE ORIENTALE, LAIKA RUSSO EUROPEEN, CHIEN D'ELAN SUEDOIS, SPITZ DE NORRBTOTTEN, BERGER FINNOIS DE LAPONIE, CHIEN FINNOIS DE LAPONIE, CHIEN DE BERGER ISLANDAIS, BUHUND NORVEGIEN, LAPPHUND SUEDOIS, SPITZ DES VISIGOTHS, AKITA, HOKKAIDO, KAI, KISHU, SHIBA, SHIKOKU, SPITZ JAPONAIS, JINDO COREEN ..... Mme Judith GOGIBUS (FR)

HUSKY DE SIBERIE, CHIEN DE CANAAN, SPITZ ALLEMAND, VOLPINO ITALIEN, EURASIER, CHOW-CHOW, CURSINU, AKITA AMERAIAN, CHIEN DE TAIWAN, CHIEN THAILANDAIS A CRETE DORSALE, BANGKAEW DE THAILANDE, BASENJI, CHIEN DU PHARAON, CHIEN DE GARENNE DES CANARIES, PODOENCO D'IBIZA, CIRNECO DE L'ETNA, CHIEN DE GARENNE PORTUGAIS, CHIEN DE BALI - KENTAMANI RESTE DE GROUPE ..... Mme SOLANGE Roser (FR)

#### GRUPE 6

CHIEN DE SAINT HUBERT, GASCON SAINTONGEOIS, GRAND BLEU DE GASCOGNE, ARIEGEOIS, GRIFFON BLEU DE GASCOGNE, PETIT BLEU DE GASCOGNE, GASCON SAINTONGEOIS, BASSET BLEU DE GASCOGNE, PETIT BASSET GRIFFON VENDEEN, GRAND BASSET GRIFFON VENDEEN, BRIQUET GRIFFON VENDEEN, GRAND GRIFFON VENDEEN, ANGLAIS FRANCAIS DE PETITE VENERIE, BEAGLE, BEAGLE HARRIER, HARRIER, BASSET ARTESIEN NORMAND, CHIEN D'ARTOIS, GRIFFON FAUVE DE BRETAGNE, BASSET FAUVE DE BRETAGNE, PORCELAINE, CHIEN COURANT SUISSE, PETIT CHIEN COURANT SUISSE, BRUNO SAINT-HUBERT FRANÇAIS, BASSET HOUND, BASSET SUEDOIS, CHIEN DE ROUGE DU HANOVRE, CHIEN DE ROUGE DE BAVIERE, DALMATIEN, CHIEN DE RHODESIE A CRETE DORSALE ..... M. Gilles RHUL (FR)

SPÉCIALE GRIFFON NIVERNAIS, CHIENS COURANTS DE L'EUROPE DE L'EST, FOXHOUND AMERICAIN, BILLY, FRANCAIS BLANC ET NOIR, FRANCAIS BLANC ET ORANGE, FRANCAIS TRICOLEUR, GRAND ANGLAIS-FRANCAIS BLANC ET ORANGE, GRAND ANGLAIS-FRANCAIS BLANC ET NOIR, GRAND ANGLAIS-FRANCAIS TRICOLEUR, FOXHOUND ANGLAIS, POITEVIN, COONHOUND NOIR ET FEU, BRIQUET DE PROVENCE, RESTE DE GROUPE ..... M. Christian MASUEZ (FR)

#### GRUPE 7

SPÉCIALE EPAGNEUL BRETON, BARBU TCHEQUE, CHIEN D'ARRÊT ALLEMAND A POIL DUR, CHIEN D'ARRÊT PORTUGAIS, BRAQUE SLOVAQUE A POIL DUR, BRAQUE ALLEMAND A POIL COURT, BRAQUE DE L'ARIEGE, BRAQUE DU BOURBONNAIS, BRAQUE HONGROIS A POIL COURT, APOIL RAIDE, CHIEN D'ARRÊT ALLEMAND A POIL LONG, GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER, PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER, EPAGNEUL BLEU DE PICARDIE, EPAGNEUL PICARD, EPAGNEUL DE PONT AUDEMER, POINTER ANGLAIS. M. Michel BONNET (FR)

EPAGNEUL DE SAINT-USUGE, BRAQUE D'AUVERGNE, BRAQUE DE BURGOS, BRAQUE FRANÇAIS TYPE GASCOGNE, TYPE PYRENEES, CHIEN D'ARRÊT ALLEMAND A POIL DUR, A POIL RAIDE, SETTER IRLANDAIS ROUGE, SETTER IRLANDAIS ROUGE ET BLANC, PUDELPOINTER, BRAQUE DE WEIMAR, CHIEN D'ARRÊT DANOIS ANCESTRAL, BRAQUE FRANÇAIS, TYPE GASCOGNE, BRAQUE FRANÇAIS, TYPE PYRENEES, BRAQUE ITALIEN, SPINONE, BRAQUE SAINT GERMAIN, EPAGNEUL FRANÇAIS, CHIEN D'ARRÊT FRISON, CHIEN DE PERDRIX DE DRENTE, GRIFFON A POIL DUR KORTHALS, RESTE DE GROUPE ..... M. René FAVRE (FR)

#### GRUPE 8

SPÉCIALE RETRIEVERS, SPÉCIALE CHIEN D'OYSEL ALLEMAND, COCKER SPANIEL AMERICAIN, CLUMBER SPANIEL, COCKER SPANIEL ANGLAIS, ENGLISH SPRINGER SPANIEL, FIELD SPANIEL, SUSSEX SPANIEL, WELSH SPRINGER SPANIEL CHIEN D'EAU AMERICAIN, EPAGNEUL D'EAU IRLANDAIS, PETIT CHIEN HOLLANDAIS DE CHASSE AU GIBIER D'EAU, ..... Mme Christine BOULOT (FR)

CHIEN D'EAU ROMAGNOL, CHIEN D'EAU ESPAGNOL, BARBET, CHIEN D'EAU FRISON, CHIEN D'EAU PORTUGAIS, RESTE DE GROUPE..... M. René FAVRE (FR)

#### GRUPE 9

SPÉCIALE CHIHUAHUA, SPÉCIALE COTON DE TULEAR, SPÉCIALE CHIEN CHINOIS A CRETE, BICHONS, PETIT CHIEN LION, CARLIN, TERRIER DE BOSTON, EPAGNEUL TIBETAIN, LHASSA APSO, SHIH TZU, TERRIER TIBETAIN, CAVALIER KING CHARLES, EPAGNEUL KING CHARLES, EPAGNEUL PEKINOIS, EPAGNEUL JAPONAIS, RATIER DE PRAGUE..... M. François TEPPAZ MISSON (FR)

CANICHE, EPAGNEUL NAIN CONTINENTAL, GRIFFON BELGE, GRIFFON BRUXELLOIS, PETIT BRABANCON, PETIT CHIEN RUSSE, BOULEDOGUE FRANÇAIS ..... Mme Sylvie MIGNON (FR)

RESTE DE GROUPE ..... M. Cassandre MATTERA (FR)

#### GRUPE 10

AZAWAKH, BARZOÏ, GREYHOUND, LÉVRIER AFGHAN, LÉVRIER ECOSSAIS, LÉVRIER ESPAGNOL, LÉVRIER, LÉVRIER HONGROIS, LÉVRIER IRLANDAIS, LÉVRIER POLONAIS, PETIT LÉVRIER ITALIEN, SALUKI, SLOUGH, WHIPPET, RESTE DE GROUPE ..... M. Rui MONTEIRO (FR)





## EXTRAIT DU REGLEMENT

L'exposition se tiendra à CHALON-SUR-SAÔNE, Château de la Loyère, rue du Château, 71530 Fragnes-la-Loyère, le dimanche 10 mai 2026. Elle sera ouverte au public de 09h00 à 17h00. L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h30, les jugements commenceront à 09h00 précises.

**LOGEMENT** - Exposition sans cage

**SORTIE DES CHIENS** - Les chiens non classés seront autorisés à sortir après les jugements.

**AFFICHAGE** - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : Le nom, l'adresse de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce des portées à vendre. Un seul panneau par cage est autorisé. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

**TOILETTAGE** - Les chiens doivent arriver toilettés lors de l'exposition. Ne seront plus tolérés que les « coups de brosse » de finition. L'usage de laque et de tout produit de maquillage permettant de modifier la couleur naturelle et la texture naturelle du poil est strictement interdit dans l'enceinte de l'exposition.

**PRÉSENTATION** - Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « handling », c'est-à-dire qu'il est interdit à toute autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gestaculation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par l'organisateur de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

**BIEN-ÊTRE ET SANTE DU CHIEN** - Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longtemps attaché à une potence, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle. Le non-respect de cette règle par l'exposant entraînera son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire par la SCC.

Obligation est faite à l'organisateur d'effectuer des contrôles

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** - Tous les exposants devront pouvoir présenter le carnet de santé ou passeport et la carte d'identification i-CAD de leur chien. Le service vétérinaire sera assuré par un Docteur vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau
- des chiens aveugles ou estropiés
- des chiens dangereux
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations

La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

**ANNULLATION** - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée de l'ordre de paiement à l'ordre de l'ACT BOURGOGNE. Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines.

**REMBOURSEMENT** - En cas de demande de remboursement, une pénalité de 10% sera appliquée pour frais de Secrétariat. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée après la clôture des engagements.

Sont admis à l'exposition tous les chiens de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date des engagements ;
- b) les engagements « au poteau » le jour de l'exposition ;
- c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite de la classe de Lot d'affixe, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris (voir feuille d'engagement). Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. En s'engageant, l'exposant accepte expressément que le ACTB utilise les images prises lors de la manifestation dans ses supports de communication (site internet, revues, documents à destination de formation...)

**CLASSES D'ENGAGEMENT** - La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date anniversaire le jour précédant l'exposition. Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office suivant son âge. La date prise en compte pour déterminer l'âge est le jour avant l'exposition.

**BABY** - Pour les chiens âgés de 4 mois et de moins de 6 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : très prometteur, prometteur, assez prometteur, insuffisant).

**PUPPY** - Pour les chiens âgés de 6 mois et de moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : très prometteur, prometteur, assez prometteur, insuffisant).

**JEUNE** - Pour tous chiens âgés de 9 mois et de moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif EXCELLENT et au CAC-J mais non au C.A.C.S.

**INTERMÉDIAIRE** - (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation). Pour les chiens âgés de 15 mois et de moins de 24 mois.

**OUVERT** - (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation). Pour les chiens âgés d'au moins 15 mois.

**TRAVAIL** - (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation). Pour les chiens âgés d'au moins 15 mois détenteurs d'un Brevet de pistage français, Brevet de recherche utilitaire, brevet troupeau (ovins ou bovins), le niveau 1 pour le pistage FCI sur un concours.

**CHAMPION** - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation), âgés d'au moins 15 mois (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation).

**VÉTÉRAN** - Pour les chiens âgés d'au moins 8 ans. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif EXCELLENT et au CAC-V mais non au C.A.C.S.

(1) Sont considérées comme classes individuelles les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétéran.

**CLÔTURE DES ENGAGEMENTS** - La clôture des engagements est fixée irrévocablement au 21/04/2024 dans la limite de 80 chiens par juge/ jour. Engagements possibles sur [www.sccexpo.fr](http://www.sccexpo.fr)

**RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS** : Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée de l'ordre de paiement à l'ordre de l'organisateur. Tous les engagements nous parvenant après la date de clôture (date de réception) seront détruits. En cas d'absence d'un chien engagé, il n'y aura pas de remboursement.

**REFUS OU EXCLUSIONS**

1. Des engagements : L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

- a) ceux refusés par le Service Vétérinaire
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés
- c) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
- d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

**JUGEMENTS** - Les juges officiels seuls sont responsables personnellement. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmer de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Il n'y a pas de CACS en Régionale d'élevage.

**RECLAMATIONS** - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

**SANCTIONS** - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées : • Ceux qui auront fait une fausse déclaration. • Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci. • Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service. • Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine

**CONFIRMATION** - Seuls les juges français ou expert confirmer peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Age minimum exigé : 12 mois.

**PROPHYLAXIE DE LA RAGE** - Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition.

**TRES IMPORTANT** - Avis aux exposants résidant à l'étranger

L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition. Obligations : Pour les chiens venant de l'étranger, le certificat de vaccination antirabique en cours de validité et mentionnant le N° d'identification du chien, sera exigé à l'entrée de l'exposition.

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre toute maladie à virus (ex : GASTRO-ENTÉRITE À PARVOVIRUS ET LA TOUX DE CHENIL) et de se munir du carnet de santé.

IL EST INTERDIT DE VENDRE DES CHIENS DANS L'ENCEINTE DE L'EXPOSITION

